

Assemblée Générale 2019

Vivre la ferme - 03.10.2020

Sonia Monestier accueille toutes les personnes présentes et les remercie de s'être déplacées alors que la journée est pluvieuse et malgré le Coronavirus. Elle salue tout particulièrement la présence de Mme Lisette Rossat, membre honoraire de l'association, qui est toujours fidèle au poste. Elle signale également que Marlyse Hirschi, membre du comité, ne pourra malheureusement pas être présente aujourd'hui en raison d'un décès dans sa famille. Nous pensons fort à elle en ces moments difficiles.

1. Procès verbal, Ordre du jour et présences

PV AG 2018

Le pv est approuvé.

ODJ

Les comptes présentés lors de la dernière AG se sont avérés inexacts. Nous vous demandons donc d'approuver une modification de l'ODJ et de rajouter avant la comptabilité 2019 un point sur la comptabilité 2018.

Modification approuvée par les membres.

Présents: Eliane Schnyder, Sonia Monestier, Amalia de Stoppani, Eléonore Hirni, Armand Yerly, Anne Berschten, Michèle et Pierre Cochand, Nicole et Marcel Graber, Catherine Lacour, Muriel Mermoud, Nicole Mermoud, Benjamin Radice, Lisette Rossat, Sébastien Schnyder, Isabelle Smekens,

Excusés: Les municipalités de Commugny, Givisiez, Blonay, Lucens, Nyon, Dully, Rolle, La société pédagogique Vaudoise, la Fédération suisse des producteurs de céréales, Luc Recordon, Anne et Alain Sumi, Geneviève et Pierre-Henry Matthey, La famille Rapin du Maréchal, Joel et Patricia Terrin, Marie-Josèphe Henry, Patrick et Marylène Gavillet, Ruth Rossat, La banque Raiffeisen de la Broye, Richard et Sylviane Collomb, Jonathan Despraz, Jonas Schnyder, Christiane et Francois Besson, Rui Xavier, Marlyse Hirschi

2. Rapport d'activité 2019

Classes vertes

Karen, notre stagiaire en 2019, a travaillé 7 mois à la ferme et a amené une belle ambiance musicale autour de la ferme. On peut lire son témoignage dans le rapport d'activité.

En 2019, 14 classes sont venues à la ferme (2 classes pour un séjour de 2 jours • 12 classes pour un séjour de 3 jours).

Avec les camps, cela fait plus de 360 enfants qui ont vécu de supers moments à la ferme.

Il y a une diminution du nombre de séjours par rapport à l'année 2018 et une augmentation des demandes d'aide financière. VLF, grâce au fond de solidarité, a soutenu financièrement 4 classes pour une somme totale de CHF 2'900.-.

Cette diminution s'explique par l'application d'une nouvelle loi qui fixe un maximum de CHF 16.- à payer par les parents par jour de camp.

Camps

La ferme a accueilli 39 enfants venant de toute la Suisse dans nos 3 camps qui ont été une réussite !

Présentation de Rui Xavier, l'animateur 2020. Covid oblige, malheureusement, Rui aura connu un stage chaotique et pas représentatif des activités habituelles de la ferme. On en profite pour le remercier pour sa flexibilité et sa disponibilité pour le camp d'octobre.

Remerciements

Eliane, Karen, Chris, Jonas, Whaaa! prod, Patrick Gavillet, Amalia de Stoppani, Armand Yerly, Eléonore Hirni, Michèle Cochand, La famille Rapin, Stéphane, Francine et Adrien Hugi, Bruno Monestier et tous les membres de l'association. Mais cette année, nous avons un merci tout particulier à M. Pierre Cochand qui nous a soutenu, aidé, conseillé dans les moments difficiles liés à la comptabilité et aux aspects juridiques. Pour tout ça, un merci infini !

3. Démission et élections du comité et des vérificateurs de comptes

Démission et élection du comité

Sonia Monestier démissionne du comité.

Nous élisons aujourd'hui Catherine Lacour et Muriel Mermoud. Élection approuvée par les membres.

Nous en profitons pour laisser place à la nouveauté : avec une co-présidence partagée entre Eléonore Hirni et Catherine Lacour qui ont accepté de relever le challenge. Merci à elles deux.

Bienvenue et merci également à Muriel Mermoud qui a su, calmement, méthodiquement, remettre les choses en ordre.

Les membres de l'association approuvent l'élection de ce nouveau comité.

Vérificateurs de compte 2020

Isabelle Smekens et Benjamin Radice sont d'accord de reprendre la vérification des comptes pour l'année prochaine.

4. Comptabilité 2018

La comptabilité 2018 qui vous a été présentée l'année passée contenait des erreurs. Il ne s'agissait pas de fraudes mais d'erreurs d'écriture.

Muriel Mermoud a repris les écritures. Dans leur essence, ces nouveaux comptes sont très proches. VLF enregistre une perte d'environ CHF 13'000.- due, pour une part, aux amortissements qui avaient été omis et sont pourtant indispensables. En effet, la comptabilité doit aussi permettre de préparer les années à venir et tenir compte de la durée de vie de l'association. L'autre changement important est la prise en compte dans l'année comptable des encaissements et décaissements liés à l'activité principale (pas de transitoires sur ces postes).

5. Comptabilité 2019

Au compte de résultat, petit changement de structure pour une meilleure lisibilité des autres charges d'exploitation. La marge brute s'est légèrement améliorée. La méthode d'amortissement a été modifiée par un amortissement exceptionnel qui permet d'amortir un peu plus rapidement, tout en restant sur des chiffres fiscalement acceptables.

Le comité a choisi d'alimenter le compte solidarité pour aider à la venue de plus de classes. La perte est un petit peu inférieure à 2018. On a un peu moins de liquidités.

Budgets 2019 et 2020

Le budget 2019 n'avait pas été présenté lors de la précédente AG, en l'absence de la trésorière.

Un budget 2020 a été préparé mais, avec la crise actuelle du coronavirus, il est difficile de se projeter. Les choses ont tellement changé que ce budget n'a plus aucun sens. Le comité a donc décidé de ne pas le présenter.

Rapport des vérificateurs de comptes

Benjamin Radice et Isabelle Smekens présentent le rapport de la vérification des comptes.

Approbation des comptes 2018 et 2019 ainsi que décharge de l'assemblée pour la gestion 2018 et 2019 de l'association par le comité et les vérificateurs de compte.

6. Projets 2020

Projets 2020

Cette année est évidemment très spéciale en raison du Covid-19 et des restrictions sanitaires.

Tous les camps ont été annulés les uns après les autres. Ce fut un choc pour Eliane Schnyder et l'association.

On avait fait un contrat avec le stagiaire. Comme il a un travail à côté, il a été d'accord de repousser le début de son contrat.

Le camp de juillet a été annulé pour cause sanitaire. Celui d'août a pu être maintenu.

Il y a eu 1 classe en septembre et le camp d'octobre aura probablement lieu. Il y a actuellement 15 enfants inscrits. On avait assez de place pour appliquer les gestes barrières.

Les écoles signent un contrat avec une clause d'indemnité si le camp est annulé moins de 2 mois à l'avance. Grâce à cela, VLF a pu récupérer environ CHF 6'000.-.

En tant qu'indépendante, Eliane Schnyder a également pu toucher environ CHF 20'000.- d'APG (assurance perte de gain). Cela l'a énormément soulagée. Cette somme sera prise en compte dans le calcul de ce que verse VLF en fin d'année à Eliane Schnyder, selon la convention.

Pour 2021, nous n'avons aucune classe inscrite officiellement pour le moment. Il y a eu quelques demandes par téléphone mais rien de concret. La situation est très inquiétante.

Mandat de gestion

Pierre Cochand nous a aidé pour l'établissement de cette nouvelle convention qui est plus simple à mettre en application que l'était le mandat de gestion. Il nous explique que le mandat, qui avait été mis en place par l'ancien comité, était bien pensé, mais petit à petit, trop de clauses s'étaient ajoutées et il était devenu trop compliqué et restrictif. On l'a donc simplifié. Avant, Eliane Schnyder était payée au prorata des camps. Si des camps tombent ou si il y a moins de monde, il y a quand-même des frais fixes et Eliane Schnyder doit quand même s'occuper de la ferme. On a donc fixé un minimum vital.

7. Divers

- Eliane Schnyder: La commune de Granges-Marnand a décidé de ne plus être membre de l'association. On se pose la question de pourquoi cette décision. Alors que l'association VLF fait connaître le village à des centaines d'enfants chaque année. Cette décision qui tombe à un moment particulièrement difficile lié au Covid nous laisse un goût amer.
- Catherine Lacour fait remarquer que les nouveaux bulletins sont compliqués. On explique qu'il est possible d'aller directement à la poste pour scanner le document. Nous n'avons malheureusement pas le choix de le faire ainsi.
- Pierre Cochand aimerait relever le courage et l'humilité du comité par rapport à cette situation des comptes 2018. En effet, ce n'est pas facile à assumer devant tous les membres de l'association et le comité a su dans la bonne humeur traverser cette période compliquée.

- Pierre Cochand se demande si la vérification des comptes une demi-heure avant le début de l'AG n'est pas risquée. En effet, s'il y a un couac, cela ne nous laisse aucune marge de manœuvre pour reprendre les erreurs potentielles.

La séance est levée à 11h30